



## Un enjeu patrimonial culturel...

L'utilisation du bois pour l'aménagement extérieur et intérieur des maisons est caractéristique de l'identité rurale et agricole du massif des Bauges. Le mode d'exploitation forestière utilisé correspond à une pratique locale ancestrale. Sa pérennité contribue ainsi à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel des Bauges et participe à la tradition de production écologique de sciages. Bien que ces produits s'ancrent dans une tradition, ils laissent place à l'évolution technique et peuvent être repris dans l'architecture contemporaine.

## La parole de l'ancien...

*"Avant l'apparition des traitements insecticides à la fin de la deuxième guerre, le bois était abattu traditionnellement en sève montante et en lune dure puis écorcé en forêt afin d'éviter qu'il soit piqué par les vers. Aujourd'hui encore, certains propriétaires forestiers coupent pour leurs propres besoins selon cette tradition.*

*Le ressuyage du bois en forêt était une étape importante pour que le bois soit plus léger et donc plus facile à manœuvrer, transporter, transformer et mettre en œuvre sur le toit.*

*Ainsi à l'époque, tout le processus d'exploitation et de transformation du bois obéissait à des critères de bon sens et d'écologie avant la lettre pour ne jamais altérer ni la pièce de bois ni la forêt. C'est, à n'en pas douter, grâce à ce travail spécifique de spécialistes que certains toits baujus ont pu traverser, sans une ride, le fil des siècles..."*

Retranscrit des paroles de Robert Ginollin,  
ancien bûcheron d'Aillon-le-Jeune

## La Marque Parc...

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges peut accorder le bénéfice de sa Marque aux produits et services issus de son territoire à condition que ceux-ci défendent **trois valeurs essentielles** :

**Le territoire** : les matières premières proviennent du territoire du Parc ; les produits sont fabriqués sur le territoire par des entreprises du Parc. Ils sont réalisés selon des usages et des savoir-faire locaux.

**L'environnement préservé et valorisé** : les produits proposés et les procédés de fabrication sont respectueux de l'environnement.

**La dimension humaine** : l'homme est au centre de sa production et de son service. La technologie peut être présente pour l'aider mais pas pour le remplacer.

Les professionnels s'engagent à respecter le cahier des charges de la Marque Parc, à appliquer les mesures définies collectivement et à mettre en place un système de traçabilité des produits marqués. Des contrôles annuels indépendants en assurent la validité et une attestation identifiant le produit et les caractéristiques contrôlées est délivrée au bénéficiaire de la Marque.



## En savoir plus...

Maison du Parc - 73630 Le Châtelard  
Tél : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97  
E-mail : info@pnr-massif-bauges.fr  
Site internet : www.pnr-massif-bauges.fr



Rhône-Alpes



SAVOIE  
CONSEIL  
GENERAL



Pierre & Luc? Imprimé par Naturaprint sur papier FFCF, encres végétales

Massif des Bauges  
Près de la vie, naturellement.

# Le bois du Massif des Bauges

Authenticité, savoir-faire  
et environnement préservé

*une marque!*



**Trois produits**  
grumes, sciages  
et produits usinés

**Deux essences**  
sapin pectiné  
et épicéa commun

**Une marque**  
propriété du Ministère  
de l'écologie et du  
développement durable

Produit  
du



Parc  
naturel  
régional  
du Massif  
des Bauges



## Les points forts de la Marque Parc

### *Un produit issu d'une exploitation forestière traditionnelle...*

#### Un bois de montagne rigoureusement sélectionné

L'arbre, issu de forêts du territoire du Parc, est sélectionné sur pied avec beaucoup d'exigence. Les essences concernées sont le sapin pectiné et l'épicéa commun ayant poussé à une altitude de plus de 600 mètres, ce qui favorise une pousse lente et régulière.

#### Un écorçage manuel en forêt

Après l'abattage, l'arbre est ébranché puis écorcé manuellement en forêt à l'aide d'un "pelu". L'écorçage a lieu immédiatement après l'abattage afin d'éviter les attaques d'insectes xylophages qui aiment se nicher entre l'écorce et l'aubier. Les traitements insecticides, coûteux et polluants, sont alors inutiles.

#### Un premier "séchage" naturel en forêt

La grume écorcée reste sur le parterre de la coupe au minimum 45 jours. Le houppier, qui est laissé solidaire du tronc jusqu'au débardage, sert à tirer la sève et donc à sécher naturellement la grume.



### *Un produit respectueux de l'environnement...*

#### Une gestion durable des forêts

- Le bois est issu de forêts gérées et traitées en futaie jardinée et ne provient pas de coupe rase.
- Les exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers s'engagent en signant un cahier des charges de bonnes pratiques forestières.

#### Une exploitation à impact environnemental limité

- Aucun traitement chimique n'est utilisé ni en forêt, ni en scierie.
- Jusqu'à deux fois moins lourdes que les grumes non écorcées, les grumes écorcées et ressuyées en forêt nécessitent des tracteurs de débardage moins puissants et limitent ainsi les dégâts occasionnés aux chemins, aux autres arbres par frottement ...

#### Une attention particulière du professionnel à l'environnement de son entreprise

Le professionnel apporte un soin particulier aux abords de son entreprise et à ses locaux de production. Il veille à la gestion de ses déchets et à limiter sa consommation énergétique.



Ecorçage réalisé manuellement au "pelu".



### *Un produit à dimension humaine et sociale...*

#### Une intervention de l'homme prépondérante

Perpétuant une tradition locale, les professionnels bénéficiaires de la Marque Parc ont le souci constant de la qualité de l'ouvrage réalisé. Le savoir-faire et le rôle de l'homme sont primordiaux depuis la sélection des bois sur pied jusqu'à leur pose.

#### La transmission du savoir-faire

Le professionnel fait partager sa passion à travers ses produits. Il se donne les moyens d'assurer la transmission et donc la longévité de son savoir-faire. Il prend des mesures pour développer l'initiative, la créativité et les compétences de son personnel.

#### La promotion du savoir-faire et le conseil

Le professionnel a un rôle de conseil auprès de son client quant à l'utilisation du produit, tant du point de vue technique que d'un point de vue esthétique et patrimonial.



Le houppier est laissé solidaire du tronc afin de tirer la sève et d'assécher le bois.